

N° 2024/18

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 27 mai 2024

Par suite d'une convocation en date du 21 mai 2024, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de COUX se sont réunis à la Mairie de COUX le lundi 27 mai 2024 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX**.

Etaient présents :

M. AUBERT Michel	Mme CORBILLON Céline
M. CROS Samuel	Mme GIGON Christine
M. DEDIDIER Sylvain	Mme LEVEQUE Marie-José
M. FLECHON Vincent	Mme NURY Cassandra
M. HERNANDEZ Guy	Mme VALLIER France
M. LEVEBVRE Jacques	
M. MATHIAN Christian	
M. THÉRY Jacques	
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. **ALLIER** Jérôme a donné procuration à M. **JEANNE** Jean-Pierre
Mme **CHIVELAS** Brigitte a donné procuration à M. **VOLLE** Stéphane
Mme **CROS** Christelle a donné procuration à M. **CROS** Samuel

Absente non excusée

Mme **SAUVEBELLE** Sarah

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 02-27/05/2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2024

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024.

Il met au vote l'approbation du procès-verbal tel qu'il a été adressé le 21 mai, conjointement à la convocation du présent Conseil Municipal.

APRES en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 17 voix pour et 1 abstention (Monsieur LEFEBVRE Jacques) :

- **Approuve le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire




Christine GIGON,
Secrétaire de séance

